

# Rapport public Parcoursup session 2021

Regroupement Auvergne Rhône Alpes - Certificat de capacité d'Orthophoniste (28709)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 - Certificat de capacité d'Orthophoniste (28709)	Jury par défaut	Tous les candidats	100	2705	180	200	7
Unité de Formation et de Recherche de Médecine Université Clermont Auvergne - Certificat de capacité d'Orthophoniste (28710)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	2705	109	204	7

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Disposer d'une solide maîtrise de la langue écrite et orale

- L'étudiant en orthophonie devra développer une excellente capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit, de manière claire et adaptée.
- Il devra, à terme, comprendre et intégrer des informations issues de textes de différentes natures (sciences biomédicales et sciences humaines).

Disposer de bonnes capacités de raisonnement logique, d'analyse et de compréhension de concepts issus de différentes disciplines, savoir les modéliser et être intéressé(e) par la démarche scientifique

L'étudiant devra notamment développer son intérêt pour les avancées des sciences (humaines et sociales, du langage, biomédicales et physiques...) et développer une rigueur d'analyse telle que celle sollicitée par la démarche scientifique. Cette compétence nécessitera une capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère.

Faire preuve de bonnes capacités de communication et disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

- L'étudiant devra développer des qualités humaines afin de comprendre la part essentielle du positionnement relationnel dans les futures pratiques cliniques.

- Il s'agira de savoir s'adapter aux différents interlocuteurs d'un professionnel de santé : patients, entourage, autres professionnels...

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler de manière responsable, à la fois en autonomie et en groupe

- L'étudiant devra développer ses compétences pour travailler en autonomie, mais également en groupe et faire preuve à la fois de capacités d'organisation et de qualités relationnelles.
- Il devra apprendre à exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel dans un échange.
- Il devra affiner ses capacités réflexives qui lui permettront de s'autoévaluer et de se réajuster.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

### INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 - Certificat de capacité d'Orthophoniste (28709):

Les études comportent dix semestres et se composent de deux cycles. Peuvent s'inscrire en deuxième cycle des études d'orthophonie les étudiants qui ont acquis les 180 crédits européens correspondant au premier cycle.

Les études sont à temps plein (enseignements théoriques, enseignements pratiques et apprentissage en milieu clinique).

1. Le premier cycle (six semestres validés par l'obtention de 180 crédits européens correspondant au niveau licence) a pour objectif:

- L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition de connaissances de pathologie et de physiopathologie

2. Le deuxième cycle (quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master) dont les objectifs sont :

- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire
- L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique

-Une formation à la démarche scientifique

-L'acquisition des compétences génériques (communication et coopération avec le patient, son entourage, les équipes soignantes pluri professionnelles ; réflexivité et respect des règles de l'éthique et de la déontologie).

<https://istr.univ-lyon1.fr/formations/orthophonie/>

**Unité de Formation et de Recherche de Médecine Université Clermont Auvergne - Certificat de capacité d'Orthophoniste (28710):**

La formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste est dispensée par les universités et confère le grade de master. Elle est organisée en cinq années et se compose d'un 1er cycle de 6 semestres (180 crédits européens ECTS) et d'un 2nd cycle de 4 semestres (120 crédits ECTS correspondant au niveau master). L'enseignement comprend des cours théoriques, une formation à la pratique clinique (stages), ainsi qu'une formation en recherche lors du second cycle.

La formation couvre 12 domaines répartis en sciences fondamentales (biomédicales et sciences humaines et sociales), pratiques orthophoniques et méthodologie (recherche et évaluation des pratiques professionnelles).

La formation a pour objectifs de permettre :

- L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste ;
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition de connaissances concernant la pathologie et la physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthophonie. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de commencer à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des voeux

L'ensemble des dossiers a été traité par les membres du jury à l'aide d'un système de lecture fin et harmonisé.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

La formation en orthophonie demeure très sélective du fait du nombre de demandes par rapport au nombre de places.

Il est important que les candidats soulignent, en remplissant attentivement les différentes parties du dossier (projet de formation motivé, activités et centres d'intérêt) leur cheminement vers une formation et un métier de soin à partir de :

- leur parcours scolaire, leur parcours universitaire, voire leur parcours professionnel, en lien avec la réalité de la formation,
- leurs réflexions, élaborations et éventuellement confrontations aux questions du métier (investissement, intérêt pour l'autre, implication et engagement au service de l'humain, relation d'aide, ...)

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale, résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat		Notes de 1ère et terminale (en français, philosophie, et au moins une matière scientifique (SVT, physique chimie, mathématiques), SES, histoire-géographie ou langue étrangère), résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat (pour les candidats bacheliers)	Très important
	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral)		Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral)	Essentiel
	Pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle, résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies		Résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Maîtrise de la langue écrite et orale	Vocabulaire, orthographe, syntaxe et morphosyntaxe, récit. Capacités argumentatives et narratives. Registres de langue.	Projet de formation motivé - Notes 1ère et terminale en français et philosophie, - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » - Entretiens	Essentiel
	Raisonnement logique et capacité d'analyse	Capacités d'analyse, de liens, et de raisonnement hypothético-déductif	Notes de français, philosophie, SVT, physique chimie, mathématiques, histoire-géographie - Entretiens	Essentiel
	Méthode de travail	Investissement. Organisation. Planification. responsabilisation.	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins - Fiche Avenir	Complémentaire

Savoir-être	Capacité de communication, qualités humaines et réflexivité	Implication relationnelle. Qualité de l'exposition écrite et orale. Réflexivité.	Projet de formation motivé - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins - Fiche avenir - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » – Entretiens	Très important
	Autonomie dans le travail et capacité à s'investir	Attitude face au travail	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins - Fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation	Connaissance du métier et de la formation	Projet de formation motivé - Entretiens	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques en lien avec le métier d'orthophoniste ou autres (expériences professionnelles, stages, etc.)	Expériences pratiques	Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » - Entretiens	Essentiel
	Intérêt pour le domaine de la santé	Curiosité, Ouverture et intérêt	Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » -Entretiens	Essentiel

**Signature :**

Frédéric FLEURY,  
 Directeur de l'établissement Regroupement Auvergne  
 Rhône Alpes